



INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TAURUS SHORT DURATION
Code ISIN part : FR0013418324
TAURUS GESTION PRIVEE SAS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence €STR CAPITALISE Capitalisé + 0,75%, sur la durée de placement recommandée de 2 ans.

Il est classé : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

La stratégie de gestion vise à investir de façon active et discrétionnaire en obligations et/ou titres de créances libellés en euro et émis par des entités publiques ou assimilées et/ou privées de toutes zones géographiques.

La gestion repose sur une analyse micro-économique des émetteurs (dite analyse crédit), sur une analyse macro-économique, visant à anticiper l'évolution des taux d'intérêts, et sur une analyse technique des marchés.

L'analyse crédit de la société de gestion ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation. La société de gestion met en place une analyse du risque de crédit approfondie nécessaire pour prendre ses décisions à l'achat ou à la vente. En cas de dégradation des titres en portefeuille, elle procédera à une analyse des perspectives de l'émetteur et pourra procéder à leur vente au mieux des intérêts des porteurs.

Les décisions de gestion et l'allocation du portefeuille reposeront notamment sur :

- Sur une approche « Bond Picking » des valeurs suite à une analyse du couple rendement / risque des émetteurs visant un retour sur investissement compatible avec l'objectif de gestion
- Pour les titres d'émetteurs privés : selon le risque de crédit et la répartition sectorielle
- Pour les dettes publiques ou assimilées sur la base d'anticipations macro-économiques et/ou d'analyses géopolitiques
- Un positionnement sur la courbe des taux
- Une répartition entre obligations à taux fixe, variable et indexées sur l'inflation
- Une gestion de la sensibilité globale du portefeuille.

L'analyse technique des marchés vient en complément des stratégies dites analyse crédit et analyse macro. Elle repose principalement, en plus d'une perception générale de valorisation et de liquidités des différents secteurs obligataires (Souverains, Investment Grade, High Yield), sur l'atteinte de points graphiques identifiés comme pivots servant à utiliser des contrats à terme (futures) ou options afin de réduire ou d'amplifier la sensibilité du portefeuille ou de faire varier le niveau des liquidités du portefeuille.

Les investissements porteront sur une période de 2 ans en moyenne, en diversifiant sur des maturités entre 1 et 4 ans. Néanmoins, en fonction des conditions de marchés et/ou de liquidités, l'équipe de gestion se laisse la possibilité d'investir sur des maturités inférieures à 1 an ou légèrement supérieures à 4 ans. A titre accessoire, des investissements sur des maturités plus longues ou des émissions perpétuelles callable ou puttable sans autre éléments optionnel ou de complexité pourront être réalisés.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

Jusqu'à 10% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

Jusqu'à 200% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs ou non notés (50% maximum).

De 0% à 10% en obligations convertibles.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -1 et 3.

Jusqu'à 10% de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions, de taux et de change, qui peuvent entraîner une surexposition du portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Conditions de souscription et rachat :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés tous les jours à 12 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative du jour.

La valeur liquidative est calculée tous les jours, sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés en France ou de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 2 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé en catégorie 2 en raison de son exposition aux marchés de taux et actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes. En effet, la valeur liquidative peut subir des variations induites par la maturité des titres, la sensibilité du portefeuille et la volatilité du marché actions.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser. Les titres « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT

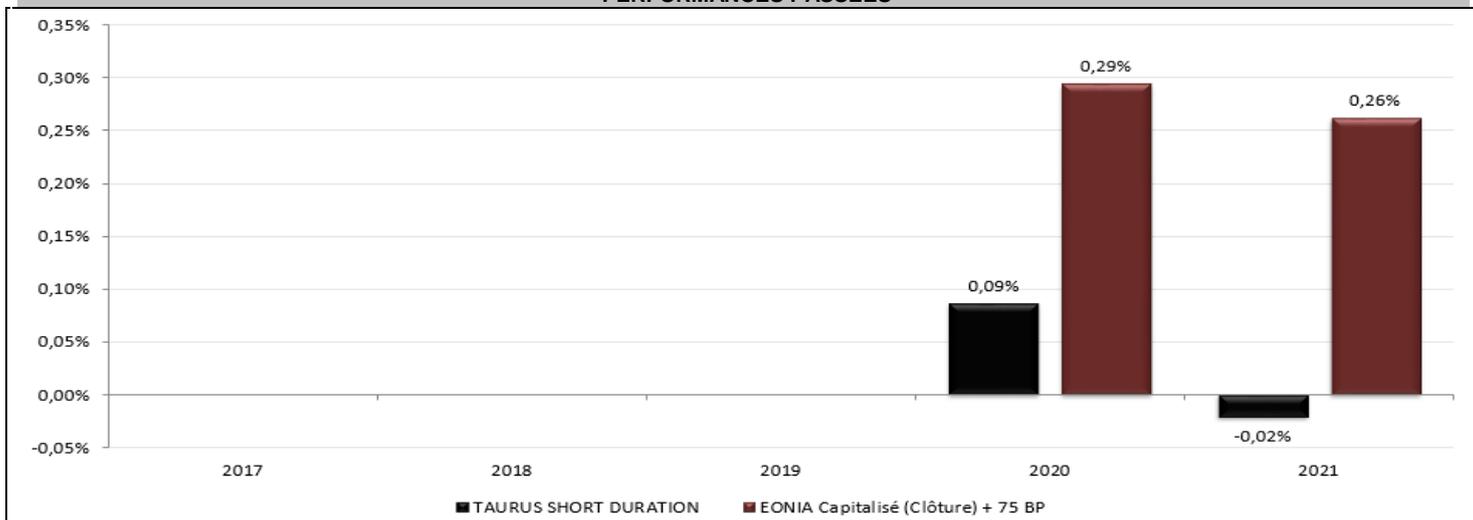
FRAIS D'ENTREE	1% maximum
FRAIS DE SORTIE	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	0,61% TTC
FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.taurusgp.fr

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance de l'OPCVM, des éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

- DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 16/07/2019

- DEVISE DE LIBELLE : Euro

- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant.

INFORMATIONS PRATIQUES :

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person.

NOM DU DEPOSITAIRE : CIC

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

TAURUS GESTION PRIVEE SAS
222 -224 bd Gustave Flaubert
63000 CLERMONT FERRAND

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion.

REGIME FISCAL :

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Le détail de la politique de rémunération est consultable sur le site www.taurusgp.fr et disponible gratuitement simple demande écrite auprès de TAURUS GESTION PRIVEE.

La responsabilité de TAURUS GESTION PRIVEE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
TAURUS GESTION PRIVEE est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **14/02/2022**.